



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Mexique

Question écrite n° 27323

## Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les multiples enlèvements et meurtres de femmes qui se perpétuent depuis dix ans à Ciudad Juarez et Chihuahua au Mexique. D'après un rapport d'Amnesty International, les autorités de l'État n'ont pas pris les mesures disciplinaires ni pris en compte les erreurs commises par les policiers dans le cas du meurtre de Lila Alejandra Garcia. Concernant Rosalba Pizarro Ortega, Julieta Marlen González Valenzuela, Yesenia Concepción Vega Marquez et Minerva Torres Abeldano, disparues entre février et mars 2001, les retards pris dans les recherches et l'incapacité à exploiter de possibles indices sont très préoccupants. En conséquence, elle lui demande d'intervenir auprès des autorités mexicaines afin d'offrir réparation à la famille de Lila Alejandra Garcia, et d'enquêter sur les allégations de négligence, d'inaction et de complicité à l'égard des fonctionnaires chargés des enquêtes sur les enlèvements des femmes citées précédemment. Plus généralement, elle lui demande de demander au Gouvernement mexicain de garantir dans l'État de Chihuahua la sécurité publique des habitants, et des femmes en particulier.

## Texte de la réponse

Depuis 1993, 370 jeunes femmes, selon les estimations d'Amnesty International, ont été assassinées à Ciudad Juarez, qui abrite plus de 4 000 usines d'assemblage, et où travaille une main-d'œuvre essentiellement féminine originaire des régions les plus déshéritées du Mexique. Un grand nombre de ces crimes n'ont, à ce jour, pas été élucidés. Le gouvernement mexicain a pris la mesure de cette tragédie. Tout en assignant 500 policiers auprès des autorités locales en vue de renforcer les patrouilles et d'accélérer les enquêtes (en trois mois, la criminalité à Ciudad Juarez a connu une baisse de 15 %), le gouvernement fédéral a créé une commission réunissant des représentants du monde économique, social et judiciaire : ceux-ci doivent notamment examiner les conditions socio-économiques qui ont rendu ces crimes possibles à Ciudad Juarez. En outre, à la mi-octobre, le président Fox a confié à une militante des droits de l'homme de renom, Maria Guadalupe Morfin, la coordination des efforts déployés par les autorités fédérales, régionales et locales en vue de créer un environnement plus favorable. Même si elles sont jugées insuffisantes par certaines ONG, ces mesures, prises dans les dernières semaines par le président Fox, n'en constituent pas moins des avancées incontestables et appréciables. Le gouvernement français continuera de suivre attentivement la situation sur le terrain. Il conduit avec le Mexique une importante coopération en matière de formation des effectifs de police (notamment scientifique et technique) et de personnels de justice. Il constate que le gouvernement du président Fox respecte, depuis son investiture en décembre 2000, son engagement en faveur de l'amélioration des droits de l'homme.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27323

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 octobre 2003, page 8092

**Réponse publiée le** : 24 novembre 2003, page 8936